

CONCEPT DE DIGITALISATION

Pour la Commune de Mondercange



Rédigé par le Service des relations publiques
Version 01 de juillet 2026

Validation du concept de digitalisation par le Collège échevinal

Mondercange, le 20 juillet 2026

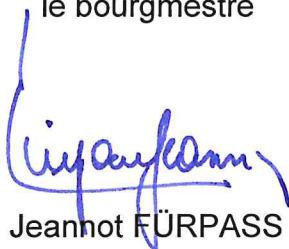


Le collège échevinal,

le bourgmestre

l'échevin

l'échevine


Jeannot FÜRPASS


Marc SCHRAMER


Marianne BAUSTERT-
BERENS

Table des matières

1	Introduction et objectifs stratégiques	3
2	Réalisations et déploiement actuels (2025-2027)	3
2.1	D'une vitrine numérique vers un guichet administratif numérique - Refonte du site internet de la Commune	3
2.2	Aspect environnemental et démarches en ligne interactives	4
3	Des changements à conscience écologique	5
3.1	Conception web optimisée.....	5
3.2	Réduction de la mobilité induite	5
3.3	Réduction progressive du papier et des consommables	5
3.4	Inclusion numérique et maintien de l'accessibilité physique	5
4	Conclusion	6

1 Introduction et objectifs stratégiques

La Commune de Mondercange a intégré plusieurs principes de dématérialisation ayant un impact climatique positif. Au-delà de l'amélioration du service aux citoyens, cette stratégie vise à contribuer de manière indirecte et progressive à la réduction de l'empreinte environnementale de l'administration communale, en ciblant trois principaux postes d'émissions indirectes des services publics :

- La consommation de consommables (papier/encre),
- La rationalisation du stockage des données et limiter les ressources informatiques inutiles,
- La contribution à éviter certains déplacements physiques et à réduire la mobilité induite

La Commune a engagé deux projets majeurs en matière de digitalisation. Ceux-ci ne constituent pas des réalisations isolées, mais s'inscrivent dans une dynamique de transformation progressive destinée, à terme, à moderniser et à améliorer le service public communal.

Il s'agit, d'une part, de la refonte du site internet actuel et, d'autre part, de la mise en place d'une suite de formulaires numériques permettant aux administrés d'interagir avec l'administration de manière dématérialisée. Pour produire pleinement ses effets, cette évolution suppose toutefois que l'ensemble de la chaîne administrative soit adapté au numérique. Le déploiement de ces solutions doit donc s'accompagner d'une remise en question des procédures internes, appelées elles aussi à évoluer vers des pratiques dématérialisées.

2 Réalisations et déploiement actuels (2025-2027)

2.1 D'une vitrine numérique vers un guichet administratif numérique - Refonte du site internet de la Commune

Le pilier central du concept de digitalisation repose sur la refonte intégrale du site internet de la Commune. Ce projet dépasse le cadre d'une simple modernisation technique ou esthétique : il vise à faire du site une véritable plateforme administrative en ligne, destinée à faciliter, à terme, les démarches des citoyens.

La refonte du site s'appuie sur trois principes clés, destinés à améliorer l'interaction numérique avec les administrés :

- Simplicité

- Accessibilité
- Efficacité

Le nouveau site a pour objectif de faciliter l'accès aux informations communales. Dès la phase de conception, une attention particulière a été portée à l'accès rapide aux contenus essentiels, avec un parcours limité au minimum de clics. Cette approche vise à réduire le temps de recherche et à offrir aux administrés un accès simple, direct et efficace aux informations les plus pertinentes.

En matière d'accessibilité, le site a été mis à niveau afin de répondre à des exigences élevées. L'objectif est de proposer une plateforme inclusive, garantissant à chaque administré un accès fiable, lisible et équitable aux informations communales.

Sur le plan de l'efficacité, un système de référencement, de stockage et de gestion des contenus a été mis en place afin de simplifier les mises à jour et de supprimer les données devenues obsolètes. Cette organisation améliore les performances du site, accélère l'accès aux informations recherchées et réduit les ressources nécessaires à son fonctionnement. Elle permet également de limiter l'espace de stockage global, en ne conservant que les contenus utiles et essentiels.

2.2 Aspect environnemental et démarches en ligne interactives

Les bénéfices climatiques liés au site internet sont multiples. Même s'ils ne sont pas toujours directs, un site efficace, regroupant les informations essentielles dont les administrés ont besoin, contribue à réduire la mobilité induite en limitant les déplacements physiques liés à la simple recherche de documents ou d'informations.

En complément du site internet, la Commune se dote dès 2026 d'une suite de formulaires qui regroupe la quasi-totalité des services proposés par la Commune :

- Demandes d'autorisations ;
- Demandes de réservations ;
- Demandes de subsides ;
- Etc.

Les changements ne se limitent toutefois pas à ces deux mesures. La refonte du site internet et le déploiement de démarches en ligne traduisent la volonté de la Commune d'améliorer ses services aux citoyens tout en intégrant davantage les enjeux climatiques. Ces évolutions impliquent également une adaptation interne : les procédures administratives doivent être revues afin que l'optimisation ne soit pas uniquement numérique, mais s'inscrive aussi dans le travail quotidien des agents communaux. Ces deux projets constituent ainsi le point de départ d'une transformation plus profonde de l'administration, appelée à se poursuivre au cours des prochaines années.

3 Des changements à conscience écologique

Les changements présentés ci-avant ont également une portée climatique, dans la mesure où ils modifient directement ou indirectement les modes d'interaction avec l'administration. À terme, cette évolution peut contribuer à réduire certains impacts environnementaux liés aux démarches administratives.

3.1 Conception web optimisée

Le nouveau site internet n'est plus présenté sous un angle purement esthétique, mais comme une plateforme optimisée pour consommer moins d'énergie (code léger, moins de requêtes serveurs), réduisant l'impact de l'infrastructure informatique elle-même.

3.2 Réduction de la mobilité induite

Les formulaires en ligne constituent un levier concret de réduction des émissions de gaz à effet de serre. En effectuant leurs démarches à distance, les citoyens connectés peuvent éviter certains déplacements vers la mairie, ce qui contribue à diminuer la mobilité induite et, par conséquent, le bilan carbone territorial de la Commune.

3.3 Réduction progressive du papier et des consommables

Le recours accru au numérique peut contribuer à une réduction mesurable de l'empreinte liée à l'utilisation de consommables, notamment le papier, les enveloppes et les encres, ainsi qu'à leur fabrication et à leur transport. Même si l'objectif du « zéro-papier » ou du « zéro-consommables » ne peut pas encore être pleinement atteint, les réflexions engagées en matière de dématérialisation favorisent progressivement les solutions numériques, avec des effets quantifiables au fil des années.

3.4 Inclusion numérique et maintien de l'accessibilité physique

Il convient toutefois de souligner que, dans un contexte de numérisation croissante, la Commune entend éviter toute digitalisation susceptible de créer de nouvelles formes d'exclusion. Sa stratégie face à la fracture numérique repose sur deux axes complémentaires :

En ligne : un nouveau site internet accessible au plus grand nombre, conçu pour faciliter la navigation et atténuer les difficultés rencontrées par certains publics, notamment les seniors, grâce à une ergonomie adaptée.

Hors ligne : le maintien des procédures papier et de l'accueil aux guichets de l'administration pour les personnes non connectées ou rencontrant des difficultés d'accès aux outils numériques. Le gain de temps généré par les démarches effectuées en ligne permet aux agents communaux de consacrer un accompagnement plus humain et plus approfondi aux administrés qui se déplacent physiquement.

Ces deux axes contribuent à une meilleure rationalisation des ressources humaines. Le maintien de solutions papier et d'un accueil physique pour les seniors et les personnes rencontrant des difficultés d'accès au numérique permet de préserver un accompagnement adapté. Parallèlement, le flux numérique absorbe une partie importante de la charge administrative, ce qui permet aux agents de consacrer davantage de temps au guichet physique, sans devoir agrandir les locaux ni accroître la consommation énergétique des bâtiments, notamment en matière de chauffage, d'éclairage ou d'équipements supplémentaires.

4 Conclusion

Ce concept démontre que la stratégie de digitalisation de la Commune de Mondercange ne constitue pas une simple évolution technique, mais un levier opérationnel de sa transition écologique et sociale. En articulant la refonte éco-conçue du site internet, le déploiement de formulaires en ligne et la réorganisation progressive des procédures internes, la Commune s'engage dans une réduction concrète et durable de son empreinte environnementale.

Cette modernisation préserve toutefois l'essentiel : la dimension humaine du service public. En faisant le choix d'une transition inclusive, qui rationalise les ressources tout en renforçant l'accompagnement des seniors et des citoyens non connectés, Mondercange répond pleinement aux exigences de responsabilité, d'innovation et d'équité portées par le Pacte Climat. Ce positionnement équilibré pose les bases d'une administration moderne, résiliente et exemplaire, contribuant ainsi aux objectifs poursuivis dans le cadre du Pacte Climat et des dispositifs de soutien associés.